

LES FRANCAS EN HAUTS-DE-FRANCE

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une **vocation éducative, sociale et culturelle**.

Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou-te-s les adolescent-e-s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanent-e-s issus du mouvement Francas d'éducation populaire sur l'ensemble du territoire national.

SE FORMER AVEC LES FRANCAS

C'est bénéficier :

d'une reconnaissance professionnelle : les formations proposées couvrent tous les niveaux de formation de l'animation socio-éducative ou culturelle (niv. 3 à 6),

d'une ouverture sur le monde dans une dimension citoyenne : faire l'expérience d'un projet collectif, une pratique qui permet de développer et renforcer l'engagement dans l'éducation populaire,

d'un réseau dynamique de professionnels et de structures engagé au service de la formation : en lien continu avec les enjeux éducatifs, culturels et sociaux des territoires,

d'une mobilité inter-régionale, européenne, internationale : les apprenants peuvent bénéficier les échanges de pratiques entre professionnels et des échanges interculturels.

d'un accompagnement personnalisé : une équipe pédagogique qualifiée accompagne les apprenants tout au long de leur parcours, assurant un suivi et un soutien adapté aux besoins de chacun.

d'une démarche qualité certifiée : L'Union Régionale des Francas est titulaire de la certification Qualiopi pour les actions de formation (AF) et les actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE).

UNE FÉDÉRATION LAÏQUE DE STRUCTURES ET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, **reconnue d'utilité publique** par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire. Ce mouvement rassemble tou-te-s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la société.

**UNION RÉGIONALE
DES FRANCAS
HAUTS-DE-FRANCE**
DU LUNDI AU VENDREDI

9h-12h30 / 14h-17h



UNION RÉGIONALE DES FRANCAS HAUTS-DE-FRANCE

TELEPHONE 03 44 15 56 96

secretariat@francashdf.fr

francas-hautsdefrance.com

des Hauts-de-France

les francas

L'éducation en mouvement !



BPJEPS

la formation des professionnel·les
de l'animation enfance
jeunesse – famille

Animateur de projets

**ANIMATION SOCIO-
ÉDUCATIVE OU
CULTURELLE - A.S.E.C**

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES HdF

RNCP 39926

NIVEAU 4
UR HDF

Saint-Laurent-Blangy

LE BPJEPS A.S.E.C. AVEC LES FRANCAS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un **diplôme de niveau 4** délivré par le **Ministère de la Jeunesse et des Sports**.

Il est obtenu en formation par la validation des 4 blocs de compétences (BC) ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables pour exercer le métier d'animateur dans une structure de loisirs, socio-éducative ou culturelle (Accueil de loisirs, maison de quartier, centre culturel, etc.).

Nos formations BPJEPS A.S.E.C visent à former des animateur·ices qui inscrivent leurs actions dans le cadre de l'éducation populaire.

Ces animateur·ices, grâce à une connaissance approfondie de leurs publics et des techniques d'animation, seront capables d'initier et de faire émerger des projets liés à la vie locale.



BLOCS DE COMPÉTENCES

BC1	✓ Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
BC2	✓ Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
BC3	✓ Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
BC4	✓ Organiser et encadrer le «vivre ensemble» avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

LES PRINCIPES DE LA FORMATION



Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous.

➡ **Des méthodes actives et participatives** incluant des projets collectifs et des interventions de professionnels.

➡ **Des temps d'échanges** avec des professionnelles pour comprendre l'évolution du métier d'animateur de projets.

➡ **Une situation d'alternance** au service de la montée en compétence des stagiaires.

➡ **Un accompagnement** par le/la tuteur·ice et le/la formateur·ice référent de la formation.



PUBLICS ACCUEILLIS



Cette formation s'adresse sous conditions à un public de **salarié·e·s, d'apprenti·e·s**

(le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant l'entrée en formation)

Accessibilité tous publics et accueil inclusif : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION



Formation en alternance sur un rythme de **35 h/semaine** dont **560 h minimum en Centre de formation** et **700 h minimum en structure d'alternance**.

Présence en centre de formation du lundi au jeudi en journée complète, une semaine sur deux

DÉTAILS, LIEU DE FORMATION ET CALENDRIER SUR LE SITE.

CONDITIONS D'ADMISSIONS, PROGRAMME DE FORMATION, TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les informations sont disponibles sur notre site :

francas-hautsdefrance.com/formation-professionnelle/calendrier-des-formations/



les francas